

# MARNAY

# Infos



**Décembre 2017**



## Le mot du Maire



En cette fin d'année 2017, c'est avec bonheur et plaisir que je partage avec vous ce bulletin municipal.

L'année 2017 aura été marquée par différents événements importants pour notre commune :

Après 9 ans de bons et loyaux services, Danielle Veau ne renouvelle pas le bail du multiservices. Nous la remercions vivement pour sa disponibilité, son sourire et sa bienveillance durant toutes ces années.

À partir de février 2018, nous serons très heureux d'accueillir pour la reprise de ce commerce, Mme Sophie Arnoult et sa fille Camille Bouchaud associées dans cette aventure. Nous leur assurons tout notre soutien et leur souhaitons réussite et bonheur dans notre commune gauloise.

Cette réussite ne dépend que de nous tous !!!

Après plusieurs années d'attente la fibre optique est aux portes de notre village ; ce qui permettra à une majorité d'administrés d'améliorer la qualité des liaisons et la stabilité des débits. Nous remercions le conseil départemental d'avoir tenu son engagement.

À propos de la rénovation de l'église, la commission régionale du Patrimoine et de l'architecture a refusé d'inscrire la demande de protection au titre des monuments historiques, par conséquent cela entraîne une diminution importante des subventions.

Afin de préserver notre patrimoine, cette nouvelle donne nous oblige à revoir le financement des travaux de rénovation.

L'ancienne poste va être transformée en halle, les devis sont en cours pour un projet qui débutera dans l'année 2018.

Un événement qui a marqué notre commune cette année et qui a fait la une des médias : c'est votre mobilisation à manifester contre la fermeture de notre déchèterie, ce dernier service de proximité, ce dernier rempart du service public, est devenu un symbole pour nous tous.

Je remercie vivement tous ceux qui contribuent à la vie et au dynamisme de notre commune : élus, agents municipaux, associations, bénévoles, enseignants, artisans et commerçants.

Je souhaite au nom de toute l'équipe municipale, de très bonnes fêtes de fin d'année et je vous convie aux vœux de la commune le jeudi 11 janvier 2018 à 18h30.

Je reste à votre écoute et disposition.

*« Il n'y a pas de clé pour le bonheur, la porte est grande ouverte »*

Bien sincèrement  
Christian CHAPLAIN  
Votre Maire

## Le conseil municipal :

Le maire : Christian Chaplain.

Les adjoints : Mickaël Guitton, Priscilla de Pas, Marie Lavenac.

Les conseillers :

Jérôme Caron, Jean-François Dillot, Guillaume Giraud, Aurore Caignot, Michel Pasquay, Marc Prot, Benoît Richard, Maximin Royer, Bella Seixas-Gomes et Danielle Veau.

Un petit changement a eu lieu au sein du conseil cette année, Aurore Caignot ayant démissionné de son poste d'adjoint pour des raisons de disponibilité, tout en restant conseillère municipale, a été remplacée par Marie Lavenac. Nous la remercions chaleureusement pour tout le bon travail qu'elle a effectué en tant qu'adjointe.

## Les employés municipaux :



**Agent chargé de la restauration**

Fabienne de Carvalho



**Secrétaire de mairie**

Marie-Jo Bonneau

**Agent responsable de la  
garderie et aide aux grandes  
sections**

Nathalie Bergeonneau



**ATSEM et accompagnatrice  
du transport scolaire**

Christine Brimaud

### **Agents du service technique**



Pierre Fleurant



Pascal Gabet



Stéphane Guillon



**Agent d'entretien en  
contrat CDD**

Isabelle Richard

#### **Mairie**

2 rue des écoles  
86160 MARNAY  
Tél. : 05 49 59 40 44  
Fax : 05 49 58 13 68

[contact@marnay.fr](mailto:contact@marnay.fr)  
[Site internetwww.marnay.fr](http://internetwww.marnay.fr)

Jours d'ouverture :  
sauf le samedi  
de 8 h 30 à 12 h  
et de 14 h à 17 h 30

#### **En cas d'urgence :**

Gendarmerie 17  
Pompiers 18  
Samu 15  
Médecin de garde : voir presse  
Samu social (sans abris) 115



Naissances	Date
Gabriel TOURNEMINE	13/04/2017
Rosa OMEZZOLLI	18/09/2017
Henri RENAUD	17/10/2017
Camille VILETTE	01/11/2017

### Assistantes maternelles agréées à Marnay

Madame Yolande SECHER : Tél > 06/41/43/48/34

Madame Julie ROBICHON : Tél > 06/29/92/76/30



Mariages	Date
Yanis KREMER et Manuela DECAUX	28/01/2017
Pierre-Marc HENRI et Lucile de L'ESPINAY	20/07/2017



Décès	Date
Claude HUMARAU (née CHARRIER)	02/02/2017
Claudine GIRARD (née TEXIER)	01/04/2017
Ginette COTTIER (née DE- FORGES)	23/08/2017
Pierre PIGNET	17/07/2017
Lauren MARSZAN	21/09/2017

## PACS

Le pacte civil de solidarité (*Pacs*) est un contrat. Il est conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Depuis le 1er novembre 2017 il s'enregistre à la mairie du lieu de domicile.

Le vendredi 1er décembre 2017, Christian Chaplain, Maire de Marnay, a eu le plaisir de célébrer le premier PACS entre Charly Baudu et Aurélie Fradeaud.

## Agence postale



Vous pouvez venir acheter des timbres, des enveloppes pré timbrées, des Colissimos emballages, envoyer des recommandés, des colis, etc.



Les personnes qui possèdent un compte à la banque postale peuvent venir retirer de l'argent (maximum 350 €), payer avec leur carte, déposer de l'argent, etc.

**L'agence postale est un service de proximité.**

La discrétion est de rigueur et, en aucun cas, votre compte n'est connu !

<i>Dépenses</i>	<i>Montant HT</i>
Maîtrise d'œuvre pour le diagnostic général dans le projet de restauration de l'église.	12 000,00 €
Agence Technique Départementale. Maîtrise d'œuvre pour le projet de la rénovation de l'église.	6 696,00 €
Radar pédagogique	2 155,00 €
Réfection des caniveaux dans le bourg	4 500,00 €
Chaises pour la salle des fêtes	358,40 €
Aménagement du bureau des adjoints	5 015,86 €
4 ordinateurs portables pour l'école	2 687,00 €
Portes école et garderie	8 354,00 €
Dalles dessus murs du cimetière	1 500,00 €

Ces dépenses ont été subventionnées par le département au titre de l'ACTIV (Accompagnement des Communes et des Territoires pour l'Investissement dans la Vienne) pour un montant de 22 400 €

Le conseil municipal, dans le cadre du vote du budget 2017, n'a pas augmenté le taux des 3 taxes locales.

TAXES	Taux 2016	Taux 2017
habitation	16.71	16.71
foncier bâti	9.99	9.99
foncier non bâti	31.44	31.44

**Les finances communales restent saines et stables**

### Programme d'investissement voirie

Cette année 5 voies ont été refaites en enrobé à chaud fibré :

- La route sortie de Maloeuf direction Vivonne
- Rue de la Barantine à Féraboeuf
- VC n°2 direction Féraboeuf à hauteur de la Boutinerie
- Route de Bâtard
- Bois Terne + La Chaume (partie publique)

Pour un montant de 96 819, 62 euros



### Autres travaux

Le programme de mise aux normes d'accessibilité pour les établissements recevant du public (ERP) se poursuit cette année encore, il était établi pour 3 ans.

Pour 2017, il a été réalisé :

- ⇒ Garderie et école, accessibilité de la garderie.
- ⇒ Panneaux de signalisation sur les sanitaires écrits en braille.



Une troisième tranche de réfection des caniveaux en résine a été réalisé autour de la place et de la rue du cimetière dans le bourg.



Un troisième passage d'égavage en hauteur des haies de bords de route a été effectué . Les agents communaux ont ensuite procédé au broyage de tout ce branchage avec un broyeur à végétaux de location.

### Mare de Féрабоeuf

Pour la troisième et dernière année, la mare de Féрабоeuf a été nettoyée par une entreprise avec du matériel spécialisé amphibie afin de préserver l'écosystème : (faucardage, dragage et ramassage de végétaux).

Elle est infestée par une plante d'aquarium appelée Myriophyle du Brésil et nous sommes désespérés par ce problème. Nous sommes donc prêts à prendre toutes les bonnes idées et initiatives pour redonner à la mare son aspect d'antan.



## Informations

### Fleurissement

La visite annuelle de la commission Villages fleuris a eu lieu le 04 juillet 2017.

La commission a apprécié le travail d'embellissement du bourg et nous a récompensé du 5ème prix d'une valeur de 150 euros.

### La fibre

La fibre optique est en cours d'installation entre Gençay et Marnay, financée par le conseil départemental. En amenant cette fibre optique jusqu'au bourg, dans un premier temps, on améliore la qualité des liaisons et la stabilité des débits. Et dans un deuxième temps, le remplacement des équipements internet par Orange dans l'armoire avec agrandissement possible de celle-ci apportera de meilleurs débits.

### Radars pédagogiques

La vitesse de certains automobilistes est beaucoup trop élevée dans le bourg, afin d'en prendre bien conscience et de ralentir, il a été installé un radar pédagogique au niveau du stade. Il est amovible, vous le retrouverez donc dans différents endroits de la commune. D'autre part, un passage piétons va être créé en face de l'arrêt de bus à l'entrée de Marnay.

### Assainissement non collectif

Seuls les propriétaires possédant un assainissement non collectif et non conforme sont concernés par la mise aux normes. Une opération groupée pour l'étude à la parcelle de chaque terrain a été réalisée en 2017. Les propriétaires concernés doivent attendre le rapport d'Eaux de Vienne pour lancer les travaux de remise aux normes. Il est préconisé de se grouper pour réaliser ces travaux afin d'en réduire les coûts.



## Autres informations

### En cours d'étude

#### L'ancienne poste :

Le projet est de transformer ce bâtiment en « halle », les plans sont encore à l'étude. Les travaux vont débuter en 2018. Dans un premier temps, les raccords des réseaux électrique et téléphonique vont être supprimés du bâtiment et enfouis sur la voie publique.

#### Restauration de l'église :

Suite au diagnostic, l'estimation des travaux de la première tranche s'élève à 1 418 666,00 euros HT. La subvention de 40 %, dans le cadre de l'inscription de l'église au titre des monuments historiques, a été refusée ; ce qui implique une révision à la baisse de l'investissement.

### Salle des fêtes

**Responsable : Mickaël GUITTON**

Pour la location de la salle, s'adresser à la mairie.  
La capacité de la salle est de 110 personnes.  
Une armoire réfrigérée et un lave-vaisselle sont à la disposition des usagers.

Les tarifs sont les suivants :

- 125€ pour les habitants de Marnay (week-end),
- 250€ pour les habitants hors commune (24 heures) et 350 € (week-end),
- 38€ pour une réunion (habitants ou associations hors commune).

À la signature du contrat avec la mairie, le preneur de la salle doit déposer une caution de 500 € (restituée après état des lieux et remise des clés).  
Il doit présenter une attestation d'assurance (responsabilité civile).

Les équipements et matériels sont à la disposition des locataires. Après usage, tout doit être nettoyé et remis à sa place initiale.

### Garderie

**Nathalie BERGEONNEAU**

- Le matin de 7 h 15 à 8 h 50 : 0,91 €
- De 16 h à 16 h 30 : gratuit
- Le soir de 16 h 30 à 18 h 30 : 1,92 €
- Le mercredi de 12h à 12h45 : gratuit

### Cimetière

#### Concessions

Temporaire de 15 ans : 60 € (une seule place)  
Trentenaire : 120 €  
Cinquantenaire : 150 €

#### Concessions de reprise

Trentenaire : 340 €  
Cinquantenaire : 370 €

### Cantine

**Fabienne De CARVALHO**

Les repas sont élaborés avec des produits locaux et validés par la mairie suivant un plan alimentaire.

Le repas est à :

- 2,83 € pour un enfant
- 4,65 € pour un adulte

Le service de cantine est assuré par Christine Brimaud et Nathalie Bergeonneau.

### Transport scolaire

**Accompagnatrice :  
Christine BRIMAUD**

Le transport est dû par trimestre.

- Un enfant : 30 €
- Deux enfants et plus : 50 €

**Pour info :**

Le coût du ramassage scolaire hors navette d'école à école est de 12 240,37 € pour desservir uniquement six familles dont la recette totale s'élève à 660,00 €. !

La navette d'école à école est toujours gratuite.

#### Columbarium et jardin du souvenir

Concession de cases de 10 ans : 150 €  
Concession de cases de 30 ans : 450 €  
Concession de cavurnes de 30 ans : 245 €  
Dispersion des cendres : 50 €

## Matériel et services à la disposition des habitants de la commune

#### Tarifs photocopieur

Photocopie A4 (21 x 29,7) noir : 0,15 €      couleur : 0,30 €  
Photocopie A3 (29,7 x 42) noir : 0,20 €      couleur : 0,40 €  
Fax : 1 € la page.



#### Tables et Barbecue

- Situés sur le stade, des tables et un barbecue sont mis gratuitement à la disposition des habitants de Marnay. Ils doivent simplement être nettoyés en fin d'utilisation.

- 20 tables et 40 bancs sont à la disposition des habitants de la commune moyennant une location de 3 € pour une table et deux bancs, ainsi qu'une caution de 150 € : réservation en mairie.

**NON**  
**A LA FERMETURE**  
**DE LA**  
**DECHETERIE DE**  
**MARNAY**



## NON A LA FERMETURE DE NOTRE DECHETTERIE

Suite à la réflexion engagée sur la collecte des déchets de notre territoire, la Communauté de Communes Vallée du Clain, envisage la fermeture de notre déchetterie.

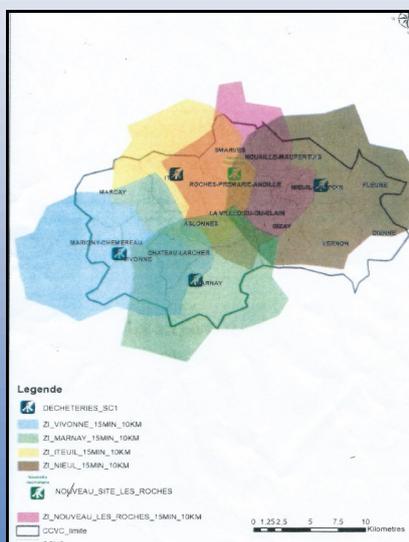
Le maire, Christian Chaplain, son conseil municipal et les habitants de notre commune et des alentours se sont vigoureusement opposés à cette fermeture. Une mobilisation générale s'est organisée afin de pallier à cette fermeture.

Dans un premier temps, nous avons fait une réunion publique, le vendredi 20 octobre ainsi qu'une pétition qui a réuni plus de sept cents signatures. Le maire a écrit à toutes les autorités (président de la communauté de communes, tous les maires de notre communauté, président du conseil départemental, député de notre circonscription, Madame la préfète, le ministre de l'écologie et même Monsieur le Président de la République).

Ensuite, nous avons organisé une opération escargot, avec voitures et tracteurs + bennes bien chargées, le dimanche 22 octobre. Départ de Marnay direction Nieuil l'Espoir en passant par La Villedieu du Clain, Les Roches Prémarie, Nouaillé. Nous étions tous très bien accompagnés de la presse écrite, de France 3 Poitou-Charentes et aussi de la gendarmerie.

Puis, nous nous sommes fait entendre lors du conseil communautaire, à Nouaillé, le mardi 24 octobre, qui avait comme ordre du jour le résultat de l'audit sur la situation des 9 déchetteries du territoire. Le vote a été reporté à une date ultérieure.

**Nous restons mobilisés et prêts à manifester de nouveau  
notre opposition à la fermeture de notre déchetterie  
le dernier bastion du service public  
de notre commune**



## DEMARCHES D'URBANISME

Demandes de permis de construire (PC)

Demandes de certificats d'urbanisme (CU)

Déclarations préalables de travaux (DP)

Depuis le 1er janvier 2017, la commune fait appel à l'ATD 86 pour instruire les dossiers d'autorisation d'urbanisme, sauf le CUa.

Cette année, la mairie a instruit :

- 15 CUa (certificat d'urbanisme d'information)

L'agence technique Départementale (ATD) a instruit :

- 4 CUb (certificat d'urbanisme d'opération) au tarif de 76,00 € l'instruction.
- 5 déclarations de travaux au tarif de 133,00 € la déclaration.
- 8 permis de construire (4 maisons individuelles) au tarif de 190,00 € le permis.

<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b> (obligatoire pour toute construction supérieure à 20 m <sup>2</sup> )	Formulaire cerfa n° 13406*02 à retirer ou à télécharger sur le site internet	Dossier à fournir en 5 exemplaires
<b>DECLARATION PREALABLE</b> Obligatoire pour tous travaux ou constructions inférieurs à 20 m <sup>2</sup> (abri de jardin-garage-piscine....)	Formulaire cerfa n° 13703*02 à retirer ou à télécharger sur le site internet	Dossier à fournir en 2 exemplaires
<b>CERTIFICAT D'URBANISME</b> 2 types de CU (d'information ou d'opération)	Formulaire cerfa n° 13410*01 à retirer ou à télécharger sur le site internet	Dossier à fournir en : -2 exemplaires pour une demande simple d'information -4 exemplaires pour une demande opérationnelle

## DEMARCHES ETAT CIVIL

<b>Déclarer une naissance</b>	Mairie du lieu de naissance	Dans les 3 jours ouvrés qui suivent l'évènement
<b>Reconnaissance antérieure</b>	Mairie du domicile	Par le père avant le 9 <sup>ème</sup> mois
<b>Se marier</b>	Mairie du domicile	Dossier à constituer et à déposer 2 mois avant le mariage
<b>Déclarer un décès</b>	Mairie du lieu de décès	Le plus tôt possible
<b>Obtenir un extrait d'état civil</b>	Mairie du lieu de l'acte	Gratuit- joindre une enveloppe timbrée pour réponse
<b>Carte nationale d'identité</b> Gratuit sauf en cas de perte ou vol	Mairie de Gençay ou Mairie de Saint Benoît	Justificatif de domicile 1 photo (se renseigner à la mairie)
<b>Duplicata livret de famille</b>	Mairie du domicile	Gratuit sur demande écrite
<b>Passeport</b>	Certaines mairies	La plus proche Gençay (sur rendez vous)
<b>PACS</b> (Pacte civil de solidarité)	A la mairie de son domicile	Contactez la mairie ou le site internet <a href="https://www.service-public.fr">https://www.service-public.fr</a>
<b>Carte grise</b>	Sur internet uniquement	<a href="https://immatriculation.ants.gouv.fr">https://immatriculation.ants.gouv.fr</a>
<b>Légalisation de signature</b>	Mairie du domicile	Gratuit- signature devant le maire

Ce document établit un projet et une stratégie de développement et d'aménagement commun aux 16 communes des Vallées du Clain. Il sera, en 2020, le document d'urbanisme unique sur l'ensemble de la Communauté de communes.

Les élus du territoire se sont déjà réunis à plusieurs reprises pour travailler ensemble sur ce projet. L'élaboration du Diagnostic a notamment mobilisé cinq ateliers thématiques :

- Habitat-Foncier-Cadre de vie
- Economie-Agriculture-Tourisme
- Environnement
- Mobilité- Accessibilité
- Patrimoine-Paysage-Identité(s) locale(s).

Différents outils sont à disposition pour recueillir les avis, observations et proposition du public :

- les registres de concertation dans les 16 mairies et au siège des Vallées du Clain.
- 2 cycles de réunions publiques vont avoir lieu à partir de 2018.

L'adresse mail : [urbanisme@valleesduclain.fr](mailto:urbanisme@valleesduclain.fr)



Les informations sur le projet sont disponibles sur le site [www.valleesduclain.fr](http://www.valleesduclain.fr) ainsi que dans les lettres PLUi envoyées avec la lettre 'c'est ma Comcom'.

## Recensement de la population



Du 18 janvier au 17 février 2018, un agent recenseur va se présenter à votre domicile afin de comptabiliser la population de notre commune. En effet, Mesdames Annie Toulat et Delphine Bonneau vont se partager le territoire.

Le recensement étant obligatoire, merci de leur ouvrir votre porte et de vous assurer de leur identité en vérifiant leur carte professionnelle.

Après 9 ans et 1 mois de bons et loyaux services, Danielle Veau, gérante du multiservice « Le relais des 4 ponts », nous a tiré sa révérence.

Nous la remercions infiniment pour tout ce qu'elle a pu apporter à notre commune en faisant vivre le multiservice.

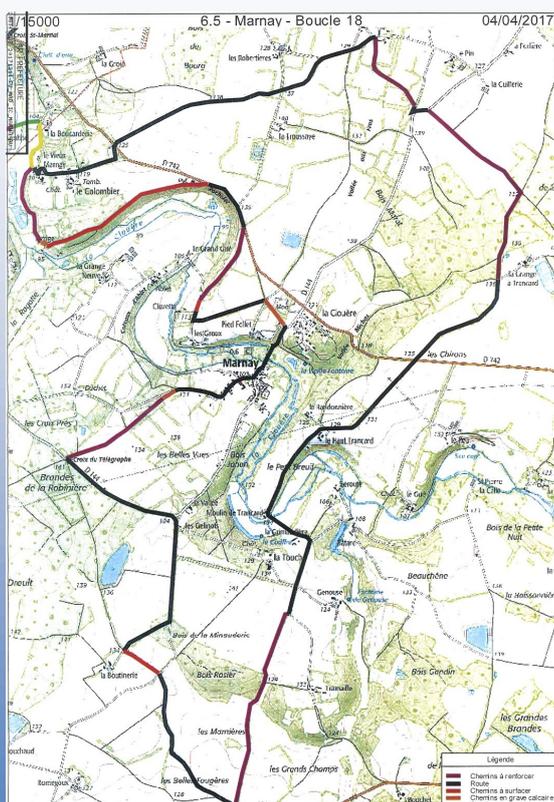
Merci et bonne continuation à Danielle pour la suite de son parcours professionnel.



Sophie Arnoult et sa fille Camille Bouchaud vont prendre la suite de Danielle. Le multiservice va rouvrir ses portes au début du mois de février après des travaux de rafraîchissement et de mise aux normes. Vous pourrez retrouver le bar, restaurant, l'épicerie avec des produits locaux, dépôt de gaz, presse locale et la vente des cartes de pêche. Merci de leur réserver un bon accueil et de continuer à faire vivre ce commerce de proximité, qui, comme la déchetterie reste un service important dans notre belle commune de Marnay.



## Les chemins VTC

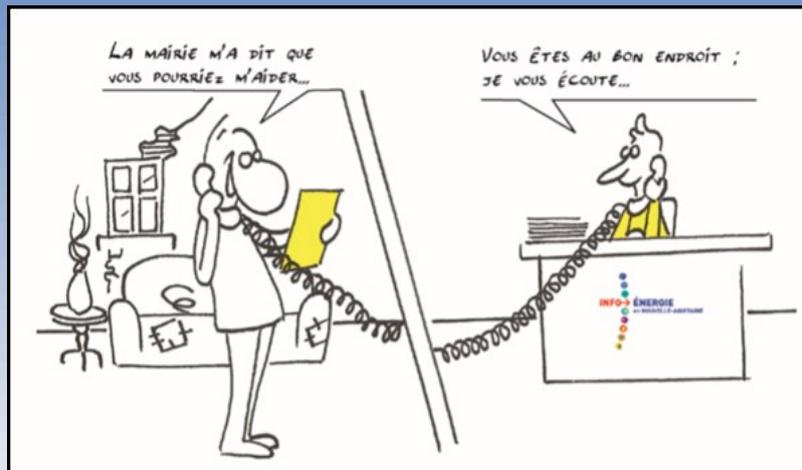


La communauté de communes Vallées du Clain réalise 8,2 kilomètres de chemin VTC sur notre commune. Nous aurons donc une boucle de 20,2 kilomètres.

Il sera possible de traverser toute la communauté de communes par ces chemins avec des boucles de 12 à 20 kilomètres.. Chaque boucle possèdera une signalétique.

Vous pourrez dans quelques temps, retrouver des plaquettes dans les mairies avec la totalité des boucles, les numéros et couleurs ainsi que le kilométrage.

Vous voulez améliorer votre confort et réduire vos factures énergétiques ?



Pour être accompagné dans ce projet, nous vous invitons à contacter vos conseillers info énergie de Soliha Vienne. Ces conseillers sont présents pour répondre à vos attentes et vous proposer des solutions pour diminuer vos consommations énergétiques dans votre logement. Ils vont bien sur adapter leurs propositions à votre budget tout en vous renseignant sur toutes les aides financières mobilisables (publiques, privées, nationales, régionales ou locales).

Plusieurs permanences sont mises en place sur votre Communauté de Communes. N'hésitez pas à contacter votre espace info énergie pour fixer un rendez-vous ou simplement poser vos questions par téléphone.

*L'Espace Info Energie de Soliha Vienne est cofinancé par l'ADEME et la région Nouvelle Aquitaine.*

*Il prodigue des conseils pratiques et délivre des informations objectives, en toute impartialité et indépendamment de tout intérêt commercial. Les conseils sont gratuits pour tous.*



**UN SERVICE D'INTÉRÊT PUBLIC**  
Espace Info Énergie SOLIHA Vienne  
17 Rue Carnot  
86000 POITIERS  
05 49 61 61 91 / [soliha86@eie-na.org](mailto:soliha86@eie-na.org)

Logo: INFO → ÉNERGIE en NOUVELLE-AQUITAINE

Logos: Nouvelle-Aquitaine, ADEME, Région Nouvelle-Aquitaine, Soliha, SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Text: Pour rappel l'EIE est un service gratuit, neutre et indépendant cofinancé par l'ADEME et la région Nouvelle-Aquitaine.

## Les arrêtés en vigueur

### Chiens et chats en divagation

Interdiction des chiens et chats en divagation : en tant que propriétaire, vous devez surveiller vos animaux afin qu'ils n'aillent pas faire leurs excréments ailleurs que chez vous ou alors vous devez les ramasser! Pensez également que les animaux perdus sont envoyés à la SPA qui facture la prestation à la mairie. Les propriétaires de chiens 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie ont l'**obligation** de déclarer ces chiens à la mairie. Des documents à remplir leur seront remis.

### Incinération des végétaux

Il est **interdit de faire du feu toute l'année** sur l'ensemble du département de la Vienne. Voir l' arrêté préfectoral N° 2015-PC-031 en date du 29 mai 2015 affiché à la mairie ou sur le site internet : [www.marnay.fr](http://www.marnay.fr).



## L'école

L'école de Marnay compte pour cette rentrée 2017 – 2018 :

62 élèves répartis en 3 classes

- 19 petite et moyenne section
- 20 grande section
- 23 CP



Cette année, le projet d'école est « les couleurs ». Chacune des classes réalisera des travaux et des sorties en lien avec ce thème. Par exemple, les CP explorent la couleur des drapeaux dans le monde, les GS associent les couleurs et les continents et les PS – MS partent à la rencontre de leurs émotions symbolisées elles aussi par une couleur.

L'arrivée de 2 poules dans notre jardin a marqué la rentrée. Les élèves découvrent l'animal et participent aux soins (nourrissage, nettoyage du poulailler, ramassage des œufs, etc.) dont elles ont besoin.

Comme chaque année, le RPI Château-Larcher / Marnay organise un marché de Noël. Il se déroulera le mardi 19 décembre à la salle des fêtes de Marnay. Nous vous y attendons nombreux.

## Les rythmes scolaires

Les enfants du RPI continuent à bénéficier de la nouvelle organisation des rythmes scolaires, chaque lundi de 15 à 16 heures. En 2017, les activités périscolaires sont restées les mêmes qu'en 2016 pour permettre à tous les enfants de mieux pratiquer ces activités variées.

Au programme du premier trimestre :

Jeux d'opposition avec le judo club de Vivonne.

Multisports avec l'Arantelle.

Jeux de société et lecture d'albums avec Christine Brimaud (ATSEM)

Au programme du deuxième trimestre :

Jeux d'expression théâtrale avec l'Arantelle.

Initiation à la musique avec Sébastien Flatraud.

Jeux de société et lecture d'albums avec Christine.

Nathalie Bergeonneau, agent communal, vient en renfort pour l'encadrement des différents ateliers. Ces activités sont appréciées des enfants, des familles et du corps enseignant.

## Repas de la commission sociale

Pour simplifier l'administration des communes de moins de 1500 habitants, il est préconisé de rattacher le budget du Centre Communal d'Action Sociale ( CCAS ) au budget général de la mairie. C'est ce que le conseil municipal a voté le 7 décembre 2016, en lui donnant ainsi la compétence de gestion. Dans les faits, le CCAS devient une commission sociale qui contribue toujours à aider les personnes dans le besoin. Les dossiers de demande d'aide sont transmis par l'assistante sociale, étudiés par le Maire et ses adjoints, puis soumis au conseil municipal, sans mentionner les noms afin de préserver la discrétion.

Le repas du CCAS devient repas de la commission sociale, les diverses subventions sont toujours attribuées aux associations qui aident les personnes en difficulté sur le territoire.

- Secours catholique
- Resto du cœur
- Banque alimentaire



La Communauté de Communes verse directement une aide par sa commission sociale à l'épicerie Coup de pouce de Vivonne.

Le conseil remercie vivement les personnes extérieures qui siègent au CCAS pour leur investissement et le temps donné au service des autres.

Cette année, le repas de la commission sociale a rassemblé 70 personnes le dimanche 26 mars dans une ambiance toujours aussi chaleureuse.



Du 17 au 21 juillet, 12 jeunes se sont retrouvés à Marnay pour faire des travaux d'embellissement de la commune. Au programme de cette année : nettoyage et lasure des panneaux d'affichage, des tables extérieures et autres barrières (au pont d'Ablet et aux 4 ponts), nettoyage des panneaux de signalisation de la commune et peinture du puits de bois Morin.

Les jeunes étaient encadrés par une animatrice de la communauté de communes. Nous remercions les fidèles bénévoles : Bernard Joly, Michel Pasquay et Marc Prot. Ils transmettent leur savoir-faire aux jeunes générations. Mickaël Guillon 1er adjoint supervisait les travaux, accompagné de Priscilla de Pas et de Marie Lavenac. Les repas étaient préparés par Danielle Veau et pris au stade.

## Recensement à 16 ans OBLIGATOIRE



ESN/SO – CSN POITIERS

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site [www.service-public.fr/papiers-citoyenneté](http://www.service-public.fr/papiers-citoyenneté) puis « recensement, JDC et service national ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

**RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)**

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

**Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers**

**Mail**  
[csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr)

**Téléphone**  
**05.49.00.24.69**

**Courrier**  
Centre Du Service National De Poitiers  
Quartier Aboville - BP 90647  
86023 POITIERS CEDEX

## La fusion de l'Agence Technique Départementale de la Vienne et de Vienne Services :

L'Agence Technique Départementale de la Vienne (ATD) va intégrer Vienne Services pour mutualiser les structures. Vienne Services sera dissous le premier janvier 2018 et cette fusion donnera l'Agence des Territoires de la Vienne, une seule entité pour mener les mêmes missions :

- Tout ce qui est en rapport avec les ordinateurs et leurs fonctions : logiciels spécifiques aux collectivités, formation des agents et formation des élus, conseils, télémaintenance et sauvegarde des données, commandes groupées etc. ...
- Instruction de l'urbanisme (certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables)
- Maîtrise d'œuvre dans le cadre des marchés publics ( exemple la rénovation et la mise en conformité de l'église).

## Subventions aux associations pour 2017

ASSOCIATIONS	2017
ACCA	250,00
A P E	600,00
FOIRE PRODUITS TERROIR	500,00
COOPERATIVE SCOLAIRE	550,00
AMICALE POMPIERS GENCAY	80,00
AMICALE POMPIERS VIVONNE	80,00
AGE D'OR	300,00
SOUVENIR FRANÇAIS	200,00
UNC	200,00
GARDON VIVONNOIS	100,00
ASSOCIATION FSL 86	45,00
MOTO CLUB MARNAY	150,00
VIVRE A MARNAY	250,00
RESTOS DU CŒUR	200,00
SECOURS CATHOLIQUE	200,00
BANQUE ALIMENTAIRE	60,00
<b>TOTAL</b>	<b>3 765,00</b>

# Manifestations 2017



10 janvier 2017 : assemblée Générale de l'Age d'Or.  
12 janvier 2017 : vœux du maire.  
27 janvier 2017 : loto des Marcassous.



février 2017 : carnaval de l'école.



Les 11 / 12 et 18 / 19 mars 2017 : cabaret des Marcassous.  
18 mars 2017 : assemblée Générale de la Foire aux Produits du Terroir.  
26 mars 2017 : repas de la commission sociale.



23 avril 2017 : 1er tour des élections présidentielles.  
29 avril 2017 : randonnée Vivre à Marnay



8 mai 2017 : commémoration de la guerre 1939-1945.  
7 mai 2017 : 2ème tour des élections présidentielles.  
9 mai 2017 : repas pour les 40 ans de l'Age d'Or.  
21 mai 2017 : concours de pétanque la foire aux produits du terroir.



11 juin 2017 : 1er tour des élections législatives.  
18 juin 2017 : 2ème tour des élections législatives.  
17 juin 2017 : kermesse des écoles.  
25 juin 2017 : batailles des 3 clochers à Aslonnes.  
juin 2017 : assemblée générale de la chasse.



17 au 21 juillet 2017 : les chantiers de jeunes



8 août 2017 : pique-nique de l'Age d'Or.  
25 août 2017 : commémoration à la stèle André Moreau.



16 septembre 2017 : assemblée générale de Vivre à Marnay.  
29 septembre 2017 : assemblée générale de l'APE.  
29 septembre 2017 : concours de belote de l'Age d'Or.



8 octobre 2017 : 41ème foire aux produits du terroir.



11 novembre 2017 : commémoration de la grande guerre 1914-1918.  
Novembre 2017 : théâtre Délirescène, 7 représentations de «une poussière dans le moteur».



5 décembre 2017 : repas de Noël de l'Age d'Or.  
19 décembre 2017 : marché de Noël des écoles.  
Ce marché de Noël est ouvert à toute la population.



11 janvier 2018 : Vœux du maire.



Les Marcassous, est le nom donné à l'association des parents d'élèves du RPI Château-Larcher et Marnay. Elle organise tout au long de l'année des événements pour le bonheur des 161 enfants des écoles grâce à la participation des parents que nous remercions pour leur engagement.



Comme chaque année, la rentrée des Marcassous a eu lieu en même temps que celles des écoliers du RPI autour de boissons fraîches et chaudes et de gâteaux pour accueillir parents et enfants pour débiter cette nouvelle année scolaire.



S'en sont suivis, la Foire Médiévale à Château-Larcher en septembre et la Foire de Marnay début octobre avec crêpes, gâteaux, pêches à la ligne et surtout de la bonne humeur !

Puis, nous avons organisé le 27 novembre une soirée folk très conviviale animée par la troupe « bal taquin » pour le plaisir des grands mais aussi des plus petits.

Comme chaque année, la période de Noël a été l'occasion d'offrir aux enfants des 2 écoles un spectacle « le roi nu ou la farce de l'enfant roi » pour les plus petits et « l'arbre aux secrets » pour les plus grands et de clôturer l'année par le marché de Noël de l'école.

Le dernier dimanche de janvier, le loto a attiré cette année encore un grand nombre de joueurs et les chanceux ont pu gagner de magnifiques lots, certains offerts par nos partenaires que nous remercions vivement.

Encore une fois, la troupe Arsène nous a proposé un magnifique cabaret à l'occasion de quatre soirées. Le public est venu nombreux applaudir et rire devant la troupe qui s'étouffe chaque année avec notamment des Marcassous. Merci et bravo à vous les artistes !

Cette année les cowboys et les indiens ont débarqués à Marnay pour la kermesse du 16 juin : Jeux, jouets et le country club de Couhé étaient au rendez-vous dans l'enceinte de l'école. Parents et enfants étaient nombreux à participer à la fête.

L'année scolaire s'est terminée par un pique-nique à l'école de Château-Larcher où l'association a remis à chaque CM2 un cadeau de départ.

Notre association existe grâce à votre participation, à votre implication, votre bonne humeur. Merci aux élus qui nous permettent d'utiliser les infrastructures, aux enseignants, aux partenaires, aux parents, aux familles.

Merci de la part de tous les élèves du RPI Château-Larcher / Marnay !

Bonnes fêtes de fin d'année

Les Marcassous





## ACCA

### Association Communale de Chasse Agrée



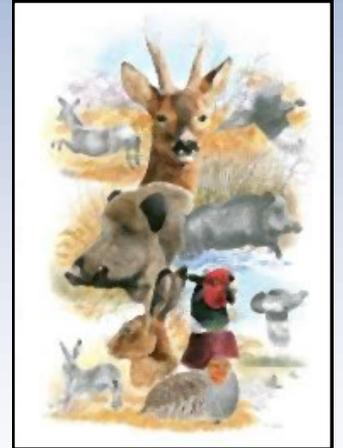
Voilà une nouvelle saison de chasse qui a commencée le dimanche 11 septembre 2017.

L'A.C.C.A. De MARNAY compte 67 chasseurs, certains ont raccroché leurs fusils et d'autres nous ont rejoints. La saison dernière le plan de chasse a été effectué. La chasse au gros gibiers mobilise environ 60 chasseurs et le bureau de l' A.C.C.A de MARNAY reste très soucieux des précautions et des règles à respecter dans les actions de chasse pour le biens des membres de l'A.C.C.A. et autres utilisateurs de la nature.

Nous tenons à remercier le conseil municipal pour la subvention et le prêt du local où nous pouvons nous retrouver le samedi dans une ambiance toujours aussi amicale et conviviale.

Les membres du conseil d'administration :

- GABET Pascal (président)
- LAURENDEAU J-marie (vice président)
- VAN MAERCKEN Charles (trésorier)
- BELLAUD J-louis (secrétaire)
- RICHARD Benoît, MEMAULT J-Pierre, BOUHIER Damien, JOLY Bernard, BOISSEAU Patrick



## Délirescène

Toute la troupe de Délirescène a été ravie cette année de vous présenter la pièce d'Anny Daprey

« une poussière dans le moteur ».

Merci de venir tous les ans avec fidélité et bonne humeur lors de nos 7 représentations dans notre théâtre de Marnay. Nous avons beaucoup de chance d'être suivi par tout un village et nous vous en remercions.

Merci également à la Municipalité qui met toujours tout en œuvre pour que notre spectacle puisse voir le jour. 7 personnes sont sur scène , mais la troupe Délirescène n'existerait pas sans l'aide et l'attention de personnes, qui derrière le rideau et dans la salle, font en sorte que tous les ans au mois de novembre nous puissions vous retrouver.

A l'année prochaine...

le bureau :

- GABET Geneviève (présidente)
- PASQUAY Adélaïde (vice présidente)
- GABET Aline (secrétaire/trésorière)
- DUPUIS Marie-pascale
- GRIMALDI Pascal



### Foire aux Produits du Terroir



**Présidente :** Danielle Veau  
**Trésorier :** Philippe Toulat  
**Trésorier adjoint :** Patrick Boisseau  
**Secrétaires :** Isabelle Boisseau – Laurence Carlot

### Concours de pétanque

Le tournoi de pétanque s'est déroulé le 21 mai au stade de Marnay. Le temps était plus clément que l'année précédente. Le nombre de participants est toujours constant. La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié. Nous vous attendons aussi nombreux l'année prochaine.

### La bataille des trois clochers

Elle a eu lieu cette année à Aslonnes sous le thème du FAR WEST. Les jeux étaient divertissants et les enfants étaient ravis de participer. Malheureusement Marnay n'a pas remporté le trophée, c'est Aslonnes et Château Larcher qui se sont partagés la 1ère place.



### Foire aux Produits du Terroir



Malgré un temps maussade, la foire 2017 a connu cette année encore un franc succès. Les exposants étaient tous présents, les organisateurs ont su les accueillir dans la bonne humeur. Certains exposants viennent depuis de nombreuses années et nous les remercions. Par contre à cause du temps, le vide grenier n'a pas eu le succès escompté. A midi comme d'habitude le vin d'honneur était offert par la municipalité sur la place de l'église. Monsieur le maire était entouré des élus des communes voisines. Nous avons servis 350 repas. La viande provenait de chez Jean François Dillot éleveur sur notre commune. Tout au long de la journée la bandes de Smarves a assuré l'animation, sans oublier le concours de broyés, très apprécié de tous, qui a été gagné par « Nini ». C'est Freddy Tessier, qui cette année a remporté le 1<sup>er</sup> prix de la tombola, une tablette numérique.

Merci à tous ceux qui viennent nous épauler pour la préparation de cette fête. L'équipe remercie la municipalité pour son aide apportée.

### Soirée entre bénévoles de la foire

La soirée entre bénévoles de la foire aura lieu le 3 février 2018. Nous partagerons un pot au feu.

Nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2018.

## L'Âge d'or, le club des Aînés Ruraux de Marnay

L'assemblée générale du club s'est déroulée le 10 janvier 2017.

L'assemblée extraordinaire qui s'est déroulée le 14 mars 2017 sous la présidence de Maximin Royer, a permis d'élire un nouveau bureau.

Au cours de celle-ci, nous avons tenu à remercier Messieurs Louis QUAIS et Maximin ROYER pour leur dévouement.

**Bureau :**

**Président :** Michel PASQUAY

**Vice-président :** Marc PROT

**Trésorière :** Marie-Joëlle de CRESSAC

**Trésorière adjointe :** Viviane BARTHE

**Secrétaire :** Claudette PASQUAY

**Secrétaire adjointe :** Monique GARETIER

**Membres du bureau :**

Bernadette ALPHONSE- Marguerite BOISSEAU- Bernard DEBENEST.



MANIFESTATIONS 2017 :

- Mardi 9 mai : repas pour les 40 ans du club.
- Mardi 8 août : pique-nique dans l'agréable propriété de Louis Quais.
- Mardi 29 septembre : traditionnel concours de belote avec 92 participants.
- Mardi 5 décembre : repas de Noël.

Les adhérents se retrouvent tous les mardis après-midi à la salle des fêtes pour jouer à différents jeux. Si vous voulez passer d'agréables moments de détente, vous serez les bienvenus.



## L'Union nationale des Anciens Combattants

La section de Marnay des Anciens Combattants comprend dix-neuf adhérents :

- 1939-1945 : 1 adhérent
- AFN : 15 adhérents
- Soldats de France : 3 adhérents.



Notre association organise les commémorations du 8 Mai, du 25 Août et du 11 novembre avec la participation des porte-drapeaux et des enfants toujours présents.

**Le bureau :**

**Président :** Maximin Royer

**Trésorier :** Jean de Bourloeu

**Secrétaire :** Gérard Alphonse

**Porte-drapeaux :** Gérard Alphonse et Maurice Boisseau.



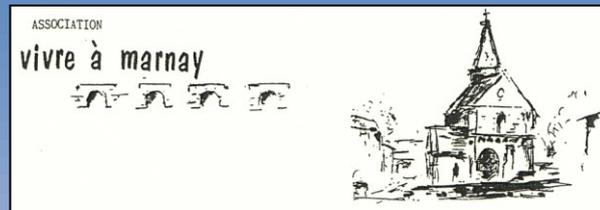
Commémoration du 08 mai 2017



Le 25 Août 2017, pour commémorer les actes de violence qui ont eu lieu dans la commune, Christian Chaplain, maire de Marnay, des élus des communes voisines, et habitants de Marnay ainsi que les 68 porte-drapeaux d'anciens combattants, étaient présents pour rendre hommage par un dépôt de gerbes au pied de la stèle André Moreau.



Le 11 novembre 2017, commémoration pour les soldats de la grande guerre 1914/1918.



L'Association « *Vivre à Marnay* » propose des animations culturelles, sportives et de loisirs.

Le conseil d'administration est composé de Fabrice Bouhet (Président), Nathalie Bernard (secrétaire), Thierry Brimaud (Trésorier), Dominique Bouhet, Françoise Gonnin et Rose-May Thébault.

Cette année encore, nous avons pu compter sur les bénévoles de l'association pour animer nos différentes manifestations et je les remercie chaleureusement pour leur contribution efficace et leur implication renouvelée au sein de l'association.

### Randonnée à la Millière (Champagné Saint Hilaire) : 26 novembre 2016

Cette balade a rassemblé 25 personnes, autour des chemins et sur le joli petit pont de la Millière, sur la commune de Champagné Saint Hilaire.

### Randonnée de Château Larcher à Baptresse : 29 avril 2017

Cette balade a rassemblé 20 personnes, parties à la découverte de nos chemins et sentiers. La marche a pris fin à la chapelle de Baptresse, avec un verre de cidre bien mérité à l'arrivée !

### La maison de Georges Sand - Le Prieuré d'Orsan : 17 juin 2017

Les adhérents de l'association ont découvert le Domaine de Georges Sand, près de Nohant (36) le matin et le Domaine du Prieuré d'Orsan dans l'après-midi. Les amateurs d'histoire, de littérature et de jardin impeccablement soigné ont été comblés et enchantés de cette journée de détente.

### La foire aux produits du terroir : 08 octobre 2017

L'association a réalisé ses « traditionnelles » crêpes qui ont été vendues malgré le climat exceptionnellement maussade cette année. Les livres retraçant l'histoire de Marnay (réalisés par Paul Renaudin, ancien président de l'association) sont toujours disponibles à la vente au tarif de 15 euros (4 tomes au format A4 : « Des origines au XVIII<sup>ème</sup> Siècles », « Marnay au temps des révolutions », « lieux-dits partie 1 », « lieux-dits partie 2 »)



## L'A.A.P.P.M.A : LE GARDON VIVONNOIS

**Président** : SAPIN Rémy (06 34 50 72 11)

**Vice Président** : LOGNON Christian

**Président d'honneur** : FROUIN Jean

**Secrétaire** : GRANIER Dominique

**Trésorier** : RIVAULT Patrick

**MEMBRES** : BUISSON Marc, CHARPENTIER Jean-Claude, DEBELLE Joël, DEJEAN Bernard, DELAVEAU Joël, DUBOIS Jean-Louis, EVRARD Charles, GIRARDIN Michel, LUCAS Jacky, MICHAUD Daniel, PASQUIER Bernard.

**A.A.P.P.M.A.** : Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques.

L'A.A.P.P.M.A s'occupe des ruisseaux et rivières des communes de Vivonne, Château-Larcher, Marnay, Marçay, Marigny Chemereau, Aslonnes et une partie d'Iteuil. Plus de 6500 € sont consacrés à l'alevinage en truites, brochets, tanches, gardons ...

L'année 2017, au niveau hydrométrie très faible, a eu pour effet un assèchement de certains cours d'eau. Mauvaise année pour les poissons et les pêcheurs ..... Plusieurs signalements de poissons morts, en particulier des carpes, près de la Poste de Vivonne. Malgré cela, l'on constate une amélioration de la qualité de l'eau, présence plus nombreuse des goujons et des vairons ainsi que de truitelles en 1ère catégorie.

Des efforts sont faits sur les réaménagements de certains cours et la réparation d'ouvrage sur le Clain et la Clouère.

L'AAPPMA du Gardon Vivonnois a restauré la frayère à brochets de Danlot en espérant que celle-ci se remplisse durant l'hiver.....

Après la vidange de l'étang de Château Larcher, le remplissage a été impossible et les travaux seront faits prochainement.

2 parcours truites pour 2018, à la base canoë-kayak à Vivonne et à Marnay de chaque côté du pont : 6 déversements de 50 kg de truites seront effectués tous les quinze jours à partir de l'ouverture de la pêche. L'alevinage des autres rivières sera réalisé pendant la saison.

L'AAPPMA a organisé le 11 juin, une fête de la pêche à Vivonne qui a connu un franc succès, en particulier la pêche à la truite pour les enfants.

La vente des cartes de pêche est en baisse pour cette année..... donc difficultés de trésorerie et donc baisse du repoissonnement.

Les cartes sont prises depuis cette année uniquement par informatique soit à titre personnel, soit chez les dépositaires suivant :

- \* Mairies de Marnay et Château-Larcher
- \* Bar restaurant à Marçay
- \* Ets Desbouchages et Marc Buisson,





## MOTO-CLUB de MARNAY

Comme l'an passé, le moto club de Marnay avait répondu présent à la demande faite par le comité de la foire. De nombreux échanges ont eu lieu avec les visiteurs qui, un peu nostalgiques, ont pu redécouvrir d'anciens modèles de deux roues exposés sur notre stand ce jour là. L'occasion pour nous de faire partager cette passion qui est la nôtre.

Le moto club a participé à différentes épreuves du championnat de ligue d'enduro Poitou-Charentes 2017 à :

- ⇒ Champagne mouton (16)
- ⇒ Boudeville (16)
- ⇒ Saint Jean d'Angély (17)
- ⇒ Bonnat (23)
- ⇒ Blis et born (24)
- ⇒ Saint Martin d'Ost (56)
- ⇒ Douhet (17)



Participation également à différentes manifestations notamment des randonnées comme celles de Courgé et Availles-Limouzine etc...

Plus récemment, celle de Salles en Toulon à l'occasion du Téléthon.

Nous remercions la municipalité pour les mises à disposition du local du stade où les motards aiment se retrouver et la salle des fêtes pour les soirées du moto club.

Merci aussi à tous les bénévoles qui œuvrent sans relâche et sans qui, rien ne pourrait être réalisable.

Pour qu'une association perdure, il faut de la motivation et de l'implication. Grâce à nos jeunes recrues nous avons de beaux jours devant nous. Merci à eux.

Le club vous adresse ses meilleurs vœux et une très bonne année 2018.

Sportivement vôtre,

Les membres du moto club

Président: Patrick BOUTIN

Vice-Président: Grégory AIRAULT

Secrétaire: Stéphane LAURENDEAU

Trésorier: Vincent BRUNET

## Vers un prix unique de l'eau pour tous, en 2018



Eaux de Vienne mettra en place un tarif unique de vente d'eau potable pour les usages domestiques, sur l'ensemble de son périmètre d'intervention, à compter de 2018. Le prix par m<sup>3</sup> avoisinera les 2,19€ TTC, abonnement compris, sur la base de 120 m<sup>3</sup> consommés\*. Cette décision historique, prise en Assemblée Générale de décembre 2015, consolide le statut départemental d'Eaux de Vienne et contribue à une équité entre tous les abonnés ainsi qu'à une solidarité plus forte entre les territoires. « Les besoins d'investissement pour l'avenir pourront être assurés afin que le patrimoine transmis aux générations futures réponde bien aux considérations du développement durable. » précise Yves Kocher, Directeur Général des Services.

\* tarif communiqué sur la base de la TVA actuelle à 5,5% et du taux de redevance pollution le plus couramment répandu (soit 60 euros HT d'abonnement et 1.35 € HT/m<sup>3</sup>).

## Un service gratuit sur l'ensemble du territoire

En 2018, l'ensemble des 160 000 abonnés du syndicat Eaux de Vienne-Siveer auront accès au prélèvement mensuel pour régler leur facture d'eau. L'intérêt pour un abonné d'opter pour ce mode de règlement est de faciliter la maîtrise de son budget en étalant sur l'année le paiement de sa facture d'eau, sans se soucier des délais. Pendant dix mois, le prélèvement mensuel sur son compte est le même, sur la base d'un échancier qui lui a été transmis. Le onzième mois permet la régularisation calculée à partir de la consommation réelle.



Plus d'informations sur [www.eauxdevienne.fr](http://www.eauxdevienne.fr)

Pour créer votre compte personnel sécurisé, cliquer sur l'onglet « Je me connecte à mon espace abonné » pour visualiser vos factures, payer en ligne, mettre à jour vos coordonnées... Ce service est également disponible depuis un smartphone.

## Informations pratiques

### LES DÉCHETTERIES

Tous les habitants des Vallées du Clain, munis de leurs badges, ont accès aux 9 déchetteries du territoire, selon les horaires indiqués, Du 1er avril au 30 septembre, fermeture à 18 heures et du 1er octobre au 31 mars à 17heures. Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

	Iteuil 05 49 37 12 74		La Villedieu du Clain		Marnay 05 49 59 00 41		Nieuil L'Espoir		Nouaillé- Maupertuis		Roches Prémarie Andillé		Smarves		Vivonne 05 49 36 08 29		Vernon	
	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi
<b>Lundi</b>	×	×	×	×			×			×	×		×	×				
<b>Mardi</b>																×		
<b>Mercredi</b>		×								×	×		×	×	×			×
<b>Vendredi</b>		×						×		×			×		×			
<b>Samedi</b>	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×

Horaires d'été (du 01/04 au 30/09) : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00 - Horaires d'hiver (du 01/10 au 31/03) : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Pour tout renseignement, contactez le 05 49 89 02 89

Dans le cadre du dispositif de l'économie d'énergies de l'éclairage public et afin de réaliser des économies pour la commune, la plage horaire de l'extinction de l'éclairage sera de 22 heures à 6 heures 30 pour tous les points lumineux sauf pour 16 points qui restent allumés toute la nuit. La commune est désormais classé **A** au lieu de **D** auparavant.



Agissons ensemble pour maîtriser vos consommations d'énergie

## MARNAY

### Bilan Eclairage Public (EP) - Pays des 6 Vallées

#### Etat actuel du parc (données 2015)

- Consommation EP avec appareillage : 21 128 kWh soit environ 2,5 Tonnes  $\text{eqCO}_2$  et 3 100 € de budget
- 79 Points Lumineux (PL)
- Commune classée **D** sur l'étiquette énergie EP

#### Actions préconisées

- Diminuer de 1 370 heures à **1 020 heures** la durée de fonctionnement **des PL partiels** (coupure à 22h, allumage à 6h30)
- Remplacer **27 PL** vétustes
- Modifier **3 PL** inadaptés
- Remplacer les relais type AIT (Appareil d'Interface Télécommandé)

Situation de votre commune		kWh/m <sup>2</sup> .an	
Parc EP économe			
< 0,7	A+		
0,71 à 1	A	après travaux	0,9802
1,01 à 1,5	B		
1,51 à 2	C		
2,01 à 2,5	D	avant travaux	2,1772
> 2,5	E		
Parc EP énergivore			

#### Résultats obtenus après réalisation des actions :

Consommation EP avec appareillage : 9 512 kWh soit environ 1,1 Tonne  $\text{eqCO}_2$  et 1 600 € de budget  
Commune classée **A** sur l'étiquette énergie EP  
Pollution lumineuse nulle

#### Bénéfices dégagés chaque année :

**11 616 kWh économisés**  
**1,4 Tonne  $\text{eqCO}_2$  non émise**  
**1 700 € de budget provisionné dès l'année 1**

#### Plan de financement prévisionnel en €

Dépenses		Recettes	
Eclairer différemment	0	Subventions :	
Remplacement boules	12 631	Fond Régional Excellence Environnementale (30%)	9 795
Remplacement PL	18 193	Syndicat Énergies Vienne (20%)	6 530
Modification PL	1 186	<b>Autofinancement (50%)</b>	<b>16 325</b>
Remplacement relais AIT	640		
<b>total</b>	<b>32 650</b>	<b>total</b>	<b>32 650</b>

#### En considérant l'investissement initial, l'apport des subventions, et un coût fixe de l'électricité :

- le projet se rentabilise en près de 10 ans
- sur 15 ans, l'économie cumulée se chiffre à plus de 9 100 €



Romain CULIÉ-GAUVIN – PACT H&D Vienne Habitat  
Conseiller en Énergie Partagé du Pays des 6 Vallées  
Tél : 06 75 94 14 90

Jean-Luc HEILMANN – Sorégies  
Référént Technique Éclairage Public  
Tél : 06 85 76 78 88 – 05 49 60 54 48



## SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE QUEL PROJET DE TERRITOIRE À L'HORIZON 2035 ?

À travers l'élaboration de son SCOT, le Seuil du Poitou construit son projet de territoire qui a deux finalités : construire un projet durable et cohérent permettant d'améliorer la qualité de vie de tous et de rendre le territoire plus fort et plus attractif pour peser au sein de la région Nouvelle-Aquitaine.

### > Qu'est-ce que le SCOT ?

C'est un document d'urbanisme qui permet de définir un projet de territoire pour le Seuil du Poitou.

Il exprime une stratégie d'aménagement et de développement durables à l'horizon 2035. Il fixe les règles du jeu dans les domaines de l'habitat, des transports, du développement économique, de l'environnement, de l'énergie...

Il aborde ces thématiques de façon croisée. Il offre un cadre de référence aux documents d'urbanisme locaux comme le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui, notamment, encadre les permis de construire.

Il fédère 4 intercommunalités pour rendre le projet cohérent dans son ensemble.

### > De quoi se compose le SCOT ?

Le SCOT est composé de trois documents principaux répondant à trois questions : le **diagnostic** ("Quel portrait du territoire ?"), le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables - PADD** ("Quel projet pour demain ?"), le **Document d'Orientation et d'Objectifs - DOO** ("Quelles normes pour y parvenir ?").

### > Pourquoi êtes-vous directement concernés par le SCOT ?

Le SCOT touche à l'aménagement du Seuil du Poitou dans les domaines essentiels de la vie quotidienne : logement, commerce, entreprises, agriculture, paysages, transports, tourisme, culture, énergie, climat, numérique... Autant de thèmes qui vous concernent directement. C'est pourquoi la concertation est l'un des maîtres mots de l'élaboration du SCOT.

### > À quelles questions le SCOT répond-il ?

#### Transport

Comment répondre aux attentes des habitants et des entreprises en matière de transport ? Comment favoriser l'usage des transports en commun et des modes de déplacement doux (vélo et marche) ?

#### Économie

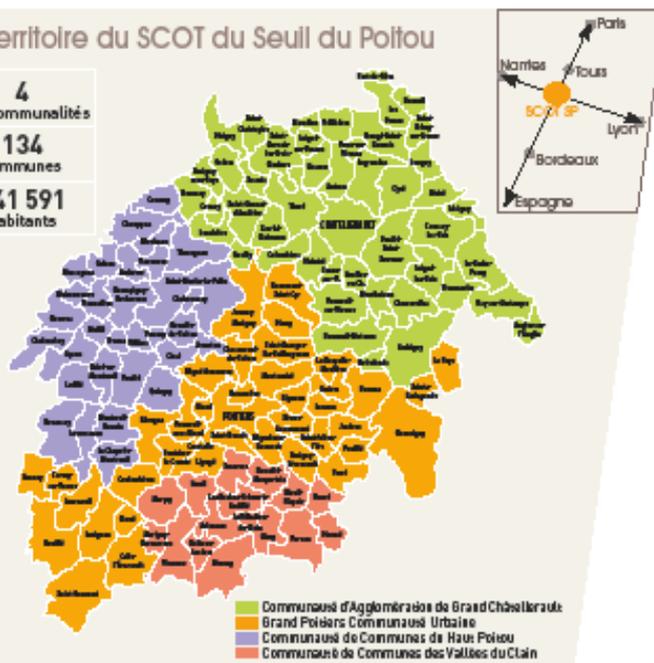
Comment développer les pôles économiques pour favoriser l'emploi ?

### Le territoire du SCOT du Seuil du Poitou

4  
intercommunalités

134  
communes

341 591  
habitants



#### Commerce

Comment équilibrer commerces de proximité et grandes surfaces pour des villes et bourgs attractifs ?

#### Habitat

Où construire ? Où réhabiliter ? Combien et quels types de logements à l'horizon 2035 ?

#### Environnement

Comment équilibrer urbanisation et préservation des espaces naturels et agricoles ?

#### Climat/Énergie

Comment réduire les émissions de gaz à effet de serre, les consommations d'énergie ?

#### Numérique

Comment favoriser l'accès des entreprises et des habitants au numérique ?

### > Qui élabore le SCOT ?

• Les élus du Syndicat Mixte en charge du SCOT, membres des 4 intercommunalités, avec les partenaires publics (État, Région, Département, Chambres consulaires, Autorités Organisatrices des Transports...,

c'est-à-dire les Personnes Publiques Associées),

- les partenaires techniques (urbanistes, géographes, paysagistes, spécialistes de l'environnement...),
- en concertation avec les habitants et le monde associatif et économique.

### > Quel calendrier ?

Le diagnostic a été rédigé en 2017. Le PADD et le DOO le seront en 2018. L'arrêt de projet est prévu fin 2018. Ensuite, les Personnes Publiques Associées seront consultées sur le projet. Enfin, une enquête publique sera organisée. Le SCOT sera appliqué en 2020.

### Comment vous exprimer ?

- Lors des réunions publiques (les dates et les lieux sont sur Internet).
- Sur Internet : [www.scot-seuil-du-poitou.fr](http://www.scot-seuil-du-poitou.fr).
- Par mail : [monavis@scotsp.fr](mailto:monavis@scotsp.fr).
- Sur les registres d'expression (la liste des lieux de mise à disposition est sur Internet).

### Les propriétaires riverains d'un cours d'eau sont tenus à son entretien régulier

Les propriétaires riverains sont tenus, réglementairement, d'assurer un entretien régulier des parcelles attenantes et du lit du cours d'eau (article L.215-14 du code de l'environnement\*).

#### Qu'est-ce que l'entretien régulier?

L'entretien régulier comprend l'enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, l'élagage ou le recépage de la végétation des rives ainsi que le faucardage localisé.

#### En règle générale, il faut :

- **enlever** les embâcles qui obstruent totalement le lit du cours d'eau et forment des barrages, peuvent avoir des conséquences sur les ouvrages (ponts, chaussées de moulins...), provoquent d'importantes érosions, créant un danger pour les biens ou les personnes.
- **élaguer** des branches basses de la ripisylve avec pour objectif de ne pas freiner l'écoulement des eaux mais aussi d'apporter de la lumière au niveau du cours d'eau. Il doit être partiel et non systématique

**Les produits de nettoyage** ne doivent pas être abandonnés dans les cours d'eau. Ils seront, dans le respect des réglementations locales, détruits, transportés en déchetterie ou déposés, au fur et à mesure des travaux, hors des limites des crues afin que les eaux ne puissent les entraîner.

#### Qui effectue l'entretien régulier ?

Le propriétaire ou l'exploitant riverain est responsable de l'entretien régulier du cours d'eau. Le lit des cours d'eau non domaniaux appartient pour moitié aux propriétaires des deux rives, selon l'article L.215-2 du code de l'environnement, mais pas l'eau qui s'y écoule.

\* Selon l'article L.215-14 du code de l'environnement, « l'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique ».

## Le syndicat mixte des vallées du Clain sud

Le Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud est issu de la fusion du SMA Val de Clouère, du SM Clain Sud, du Syndicat Palais/Rhune et a pris la compétence sur la Vonne et affluents, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, un nouveau changement s'opère : les EPCI (communautés de communes) se voient confier la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). La majorité d'entre elles transfèrent cette compétence au syndicat de rivière, qui réalisera les mêmes actions d'entretien et de restauration des cours d'eau qu'actuellement. Pour couvrir dorénavant l'ensemble des bassins versants (des sources jusqu'à la confluence), des EPCI dans le département de la Charente et des Deux Sèvres rejoignent le syndicat en 2018.

Les agents et les élus travaillent pour maintenir des relations de proximité, malgré l'agrandissement important du périmètre.

L'abattage d'arbres dangereux, l'élagage, l'enlèvement d'embâcles gênants, la restauration des berges ou le rétablissement de la continuité écologique (circulation piscicole et sédimentaire) reste dans les missions principales du syndicat.

Siège social :

[24 avenue de paris](#)

[86700 COUHE](#)

05 49 37 81 34

Antenne de St Maurice la Clouère :  
Technicienne Anne BRANGEON

[58 rue principale 86160 ST MAURICE LA CLOUERE](#)

06 80 98 12 41

[clain.sud@gmail.com](mailto:clain.sud@gmail.com)





Informations paroissiales

Communauté catholique de Marnay

Église Saint-Pierre

Marnay fait partie de la Paroisse Saint-Sauveur en Civraisien

Presbytère , 5 rue de l'Abbé Gauffreteau 86160 Gençay

téléphone : 05.49.59.31.12

@ : [paroissesaintsauveur@poitiers-catholique.fr](mailto:paroissesaintsauveur@poitiers-catholique.fr)



Père Claude Moussolo, arrivé en septembre 2006 dans le Secteur pastoral du Val des Sources- Gençay, et depuis le 12 octobre 2014 curé de la paroisse Saint-Sauveur en Civraisien, a été nommé curé de la Paroisse Saint-Hilaire en Bocage dans les Deux-Sèvres et nous a donc quittés le 1er octobre dernier.

A son départ, le Père Joseph Guilbard, prêtre de la paroisse en résidence à Civray, a été nommé administrateur pour une année. Il travaille en collaboration avec les autres prêtres de la paroisse, l'Équipe Pastorale Paroissiale et le Conseil Pastoral Paroissial.

Un nouveau curé nous sera envoyé en septembre 2018.

Pour cette année de transition, le Père Yves-Marie Blanchard assure dans la Fraternité de Gençay un ministère dominical : messes du dimanche, baptêmes et mariages selon ses possibilités.

**La communauté chrétienne catholique de Marnay**, en lien de fraternité avec les autres communautés locales de la paroisse et les différents services et mouvements, accueille vos demandes (*baptêmes, catéchisme, mariages, formation adultes, groupes de prière, service évangélique des malades, sépultures, Secours Catholique...*). Déléguée pastorale : Sophie Roy 06 85 62 69 62

Consulter le site web paroissial : [www.poitiers.catholique.fr/saint-sauveur-en-civraisien](http://www.poitiers.catholique.fr/saint-sauveur-en-civraisien) pour y trouver l'actualité, l'agenda, les horaires et lieux de messes et célébrations pour toute la paroisse et beaucoup d'autres choses (renseignements pratiques, patrimoine...)

Chaque trimestre, vous recevez dans votre boîte aux lettres le journal paroissial "*Au Cœur de la Vie*". Ce journal est offert à tous les foyers pour être un lien entre tous. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le demander. S'adresser à la déléguée pastorale.

Vous trouverez dans l'église, ouverte à tous, une notice rédigée par l'association diocésaine PARVIS, Patrimoine et Histoire, présentant le bâtiment (architecture, mobilier... sans oublier l'essentiel, sa dimension spirituelle). Cette notice est également téléchargeable sur le site paroissial à la rubrique patrimoine.

Bonne (re-)découverte.



## MISSIONS

D'1 HEURE, 1 JOURNÉE, 1 SEMAINE, 1 MOIS, ...

**L'ENVOL S'OCCUPE DE TOUT !**



### Besoin d'un coup de main pour votre foyer, votre jardin ?

- Ménagé \*
- Répassagé \*
- Gardé d'enfants de + de 3 ans \*
- Jardinagé \*
- Bricolage (peinturé,...)
- Déménagement
- Manutention

✦ **Déduction fiscale ou crédit d'impôts de 50 % sous conditions**

### Besoin de personnel temporaire pour votre entreprise, association, collectivité ?

- Nettoyage de locaux
- Espaces verts
- Aidé administratif
- Restauration
- Service cantine et garderie
- Activités périscolaires
- Aidés en classes de maternelle
- Ripage
- Tenu de déchet

### Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

L'Envol vous propose des missions de travail et en parallèle un accompagnement dans votre projet professionnel.

## Contactez-nous !

Du lundi au vendredi : 9h 12h30 13h30 17h

10 Grand Rue 86240 SMARVES

**05 49 88 91 29**

🌐 [www.lenvol86.fr](http://www.lenvol86.fr) ✉ [ai@lenvol86.fr](mailto:ai@lenvol86.fr)



Au quotidien, Présence Verte Services vous assure **un service de proximité**, dans une relation de confiance. Sans engagement, **faites-vous plaisir** avec les repas à domicile et **à la Carte** : tout est au choix, du potage jusqu'au dessert.

Découvrez nos choix de menus sur [presenceverteservices.com](http://presenceverteservices.com) - rubrique « nos menus ». Inscription sur le site, sans engagement de votre part.

**Libre et autonome**, mais jamais seul : avec la téléassistance classique ou mobile de Présence Verte, vous êtes **en sécurité** en tous lieux.

**TARIFS PREFERENTIELS** pour les habitants de la commune, [renseignez-vous !](#)



Plus d'infos au **05 49 44 59 99**



### Besoin d'un coup de main pour gérer le quotidien ?

- transport à l'école ou aux activités
- garde d'enfants à domicile occasionnelle ou régulière
- ménage, repassage



### Réduction d'impôts\*

### L'ADMR vous aide à mieux vivre chez vous Un service de proximité par un personnel qualifié

### Envie de conserver votre autonomie ?

- ▶ aide aux courses, transport accompagné
- ▶ aide à la toilette
- ▶ préparation, aide aux repas
- ▶ aide au lever, coucher, habillage, déshabillage ...

\*selon législation en vigueur

Association ADMR, 99 Grande Rue 86370 Vivonne  
tél : 05-49-18-06-88 / info.assovivonne.fede86@admr.org



L'association « APEF FAMILLES RURALES », SERVICE D'AIDE A DOMICILE apporte depuis 1992 une aide aux familles et aux personnes âgées et/ou handicapées :

- Entretien du logement et du linge,
- Aide à la préparation des repas, les courses
- Aide à la toilette.

Le service propose également de la garde d'enfant à domicile sur des horaires atypiques.

Le service d'aide à domicile de l'APEF intervient sur les cantons de Gençay, Civray, Charroux, Couhé, Vivonne, Lusignan, La Villedieu du Clain, Poitiers CAP.

L'APEF participe à des projets : - « la Pause -Café des Aidants », un point de rencontre et d'informations sur Gençay ou Savigné, destiné aux Aidants Familiaux qui assurent un soutien à une personne en perte d'autonomie, - Réflexion sur l'isolement des personnes âgées avec d'autres partenaires et la MSA.

L'APEF recherche aussi des bénévoles pour des actions sociales (visite des usagers, ...), des actions de communication ou pour une aide administrative.

Pour nous contacter, 1 numéro : 05 49 53 02 16, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, du lundi au vendredi.  
Pour nous rencontrer, 1 adresse : 1 Bis Cité de la Roche – 86160 GENCAY (à côté du foyer logement)  
18 place de Coimbra, à Poitiers (sur RV)



## La Mission Locale, un service pour les jeunes

La Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne est une structure qui informe, oriente et accompagne des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans leurs démarches d'insertion professionnelle et répond à leurs questions sur des thèmes tels que l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité...

Chaque jeune peut bénéficier de conseils personnalisés pour définir son projet professionnel et mettre en place toutes les étapes nécessaires à sa réalisation.

**En 2015, 2026 personnes ont été accompagnées par la Mission Locale sur l'ensemble de son territoire.**

## Zoom sur la Garantie Jeunes\*

La Garantie Jeunes vise à accompagner les jeunes de 18 à 26 ans vers l'autonomie.

C'est un contrat réciproque d'engagements d'un an entre un jeune et la Mission Locale.

Il débute par un parcours d'accompagnement collectif avec une présence quotidienne renforcée à la Mission Locale.

Le jeune participe à différents ateliers lui permettant de travailler son autonomie dans les actes de la vie quotidienne (démarches administratives, transport, logement...), l'incitant à se mettre en action (valoriser ses compétences...) et à développer sa culture professionnelle.

Dans le cadre de son parcours, 3 formations sont également assurées (habilitation électrique, Sauveteur Secouriste du Travail, Gestes et Postures).

Chaque jeune perçoit une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 470€ pour sécuriser son quotidien et l'aider à se projeter dans un avenir professionnel en favorisant des expériences en milieu de travail.

Si vous êtes intéressé(e), prenez contact avec la Mission Locale pour vérifier votre éligibilité.

\*Dispositif financé par l'Etat.

## Coordonnées de la Mission Locale : Pays des 6 Vallées

### LA VILLEDIEU DU CLAIN

Maison des Services Publics : 2 Chemin des Pradilles - 86340 La Villedieu Du Clain - **05 49 53 26 48**

### LUSIGNAN

Maison des Services : 7 Rue Enjambes - 86600 Lusignan - **05 49 43 69 20**

### VIVONNE

99 Grand'Rue - 86370 Vivonne - **05 49 43 52 41**

### VOUILLÉ

2 bis Basses Rues - 86190 Vouillé - **05 49 51 82 75**

ITEUIL : renseignements au **05 49 43 69 20**

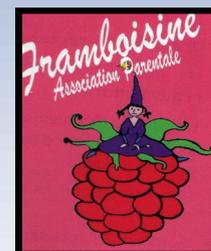


\* Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'Etat avant le 1er octobre 2016 suite à l'avis du Conseil régional.

### Enfance jeunesse désormais compétence de la Communauté de Communes

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes des Vallées du Clain a étendu sa compétence petite enfance—enfance jeunesse en reprenant la gestion du multi-accueil le Nénuphar et du RAM—LAEP Nieuil L'Espoir ainsi que du multi-accueil Adrigall à Nouaillé et l'accueil de loisirs de Vernon. Pour rappel, la CCVC gérait déjà l'accueil de loisirs de l'Anjouinière et les multi-accueils de Framboisine à Vivonne et à Iteuil avec le relais assistantes maternelles (RAM) et le lieu d'accueil enfants parents (LAEP). A terme, c'est tout le secteur enfance jeunesse qui sera supervisé par la CCVC. Cela va permettre de mieux travailler ensemble tout en gardant sa spécificité : harmonisation des tarifs aux familles et des salaires du personnel ainsi que des règlements intérieurs, groupement de commandes. Les familles ont ainsi la possibilité d'accéder à une offre élargie sur le territoire suivant les besoins ou les lieux de travail de chacun.

### FRAMBOISINE



- **RAM - Relais Assistantes Maternelles**

Le RAM est un lieu où les assistantes maternelles, les enfants et les parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux.

**Permanence de 14h00 à 18h00 (de préférence sur rendez-vous).**

- Le lundi à Vivonne.

- Le jeudi à Iteuil.

Claudine Peyramaure au 06 35 32 85 22 ; [ramframboisine@gmail.com](mailto:ramframboisine@gmail.com)

- **LAEP - Lieu d'Accueil Enfants Parents**

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) offre un espace de rencontre, de parole et d'échanges autour de la relation enfants-parents, en dehors de toute visée thérapeutique.

Animé par une professionnelle de la petite enfance, vous y vivrez, au travers de jeux et d'activités programmés des moments différents d'échanges et de partage avec vos enfants.

Ces ateliers ont lieu les mardis et jeudis de 9h30 à 12h00.

**Pour tout renseignement veuillez contacter :**

Frédérique Bouzelif au 06 03 43 39 25 ; [laepframboisine@gmail.com](mailto:laepframboisine@gmail.com)

- **Un Espace Parents**

Une **bibliothèque** est à la disposition des familles adhérentes de l'association avec des ouvrages de jeunesse, des livres sur l'éducation, le sommeil, l'alimentation..., ainsi que des magazines professionnels.

Un registre de prêt en gestion libre permet de s'enregistrer au moment du départ du livre. Il est important de le remplir !

Par ailleurs, un entretien peut être sollicité avec la **psychologue** de l'association, Carole Naturel, pour évoquer toute situation en lien avec l'enfant accueilli. Si vous souhaitez la rencontrer, rapprochez-vous des responsables techniques des multi-accueils.

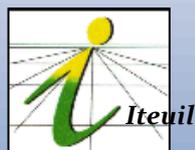
Vous pouvez également la contacter par mail : [carolenaturel@gmail.com](mailto:carolenaturel@gmail.com)

ou par téléphone : 06 56 89 61 83.

Les accueils de loisirs accueillent les enfants du territoire de 3 ans à 18 ans de 7 heures 30 à 18 heures 30 les mercredis après l'école et durant les vacances scolaires. Des camps sont aussi proposés l'été ainsi que des chantiers de loisirs sur les communes ou à l'Anjouinière.

Pour Marnay, une navette vers l'Anjouinière est mise en place le mercredi **pour l'aller uniquement** au tarif de 1 euro. Pour les vacances scolaires le tarif est de 1 euro pour l'aller ou pour le retour et de 1,50 euros pour l'aller et le retour.

## L'Embellie



### Association loi 1901

**Espace Maurice Menu**  
25 route de la Gare, 86240 ITEUIL.  
Tel. 05 49 55 07 59

**Association ITEUILLAISE, créée en 1996**  
Composée de bénévoles, elle est gérée  
par un conseil d'administration.

L'adhésion est gratuite

Ses objectifs fondamentaux sont la lutte contre la précarité et l'isolement

**NOS VALEURS : Solidarité, partage, entraide,  
convivialité, respect des différences**

**DANS LES PRINCIPES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**





### Le Réseau Gériatrique du Val de Vonne

#### *Aide et soutien aux personnes âgées dépendantes à domicile*

*Association loi 1901 créé en 2000 sous l'impulsion du Dr Michel BESSON, le Réseau Gériatrique du Val de Vonne est administré par une équipe de bénévoles présidée par le Dr Samuel EVINA.*

*Il assure par délégation du conseil départemental la mission de « CLIC » (centre local d'information et de coordination), guichet d'information, de conseil et d'orientation pour les personnes âgées, leur entourage et les professionnels venant en aide.*

#### Son objectif :

##### **L'amélioration de la prise en charge des personnes âgées en difficulté à leur domicile :**

Ce travail est assuré par une équipe motivée et compétente formée d'une secrétaire, quatre infirmières coordinatrices, deux assistantes sociales, et une psychologue ; cette équipe est complétée d'un médecin généraliste (*Président*) et d'un médecin gériatre coordinateur (*Vice-Président*), bénévoles. Dans tous les cas, les actions menées le sont avec l'accord de la personne aidée, son représentant légal et/ou sa famille ; rien ne saurait être imposé...

**L'intervention du Réseau est gratuite** (financement par le département, l'ARS et les communautés de communes, les cotisations).

**N'hésitez pas à nous faire appel en cas de difficulté pour vous ou l'un de vos proches.**

#### Ses actions :

Répondre à toute question concernant la prise en charge sociale et/ou médicale de la personne âgée à domicile.

Évaluer les handicaps, les difficultés médico-sociales et en proposant un plan d'aide adapté à la personne et ses difficultés.

S'assurer du fonctionnement de ce plan d'aide, de sa pertinence et des évolutions à y apporter, en coordination avec la personne, sa famille, et les professionnels intervenant au domicile (médicaux et sociaux), toujours dans l'objectif de la qualité des soins et de l'aide à domicile, pour un meilleur confort de la personne âgée, de son entourage et ses aidants.

Organiser en cas d'importante difficulté, une concertation en réunissant l'ensemble des intervenants, la personne aidée et sa famille pour trouver les solutions les mieux adaptées et acceptées par tous.

Être, lors de toute entrée ou sortie de l'hôpital ou tout autre établissement de soins ou d'accueil, l'intermédiaire permettant de programmer une admission, de mettre en place les aides à la sortie, et parfois raccourcir une hospitalisation.

Alerter le médecin traitant lorsque les tests de dépistage (*vision, équilibre, troubles cognitifs, malnutrition*) révèlent des troubles justifiant d'anticiper son intervention.

Adresse : 29, rue de Chypre - 86600 Lusignan  
Tél : 05.49.54.38.62  
e-mail : [reseau-gerontologique@wanadoo.fr](mailto:reseau-gerontologique@wanadoo.fr)





Bienvenue au  
 « Château de Boisoursier »

**Chambres d'hôtes en demeure Poitevine**  
 B. & Catherine Wibaux <http://www.boisoursier.fr/>  
 Tel: 05 49 59 39 88 / Port: 06 99 27 14 87



**Le Moulin de Trancart**  
 Salle de réception & gîte de groupe

 Sandrine FAUCHER  
 06 03 12 10 43  
 sandrinefaucher@mac.com  
 www.moulindestrancart.fr

Chantal PAPAGIORGIU-GUITER

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE  
 Thérapie individuelle  
 Thérapie de couple  
 Thérapie familiale

4 chemin du MOULIN  
 Le bourg  
 86160 - MARNAY  
 09 62 18 20 89

[cpapagiorgiouguiter@gmail.com](mailto:cpapagiorgiouguiter@gmail.com)

**Atelier**  
 du Pied Follet

Confection  
 sur mesure  
 Rideaux, coussins,  
 housses, linge de maison...

Création abat-jour  
 sur mesure

**06 25 23 81 70**  
 [atelierdupiedfollet@gmail.com](mailto:atelierdupiedfollet@gmail.com)

Siret : 92398791200016

**Meilleurs Vœux 2018**

*Christian Chaplain*  
*Maire de Marnay*  
 et le conseil municipal

*vous invitent à la cérémonie des vœux*  
*le jeudi 11 janvier 2018 à 18h30*  
*à la salle des fêtes de Marnay*

Metaitf Bodyweight Training  
Bootcamp/TRX/Kettlebells/Battle Ropes & More

# REJUVEN8

Alan R Cavanagh Le Réve  
Functional Fitness Instructor Bois Coursier, 86160 Marnay  
rejuven8@live.co.uk 0549 593715/0044 7769804095  
@rejuven8.me.uk / Rejuven8.fr - SIRET: B1073689200011

**KREMER YANIS**  
06 17 17 58 91  
yanismanu@hotmail.fr

3 impasse des églantiers  
86160 Marnay

PEINTRE DECORATEUR



**JARDINS & CO**  
espace-vert@vienne.fr

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR - ENTRETIEN - ÉLAGAGE ABATTAGE - LOCATION VÉGÉTAUX

Tél: 06 77 26 15 92  
4, rue du Bas Medelle 86160 MARNAY

**MDS MAÇONNERIE**  
petite maçonnerie/renovation

**MARTINS DOS SANTOS EMILIEN**

nouziere  
86370  
VIVONNE  
06 43 80 7129

dossantosemilien@orange.fr

Sophie PIJOLLET  
Menuiserie -- Ebénisterie  
Construction bois -- Rénovation  
Tél.: 06 35 16 80 71  
"la cantine"  
FONTAIGRE  
86160 MARNAY

S.A.R.L.  
**ERIC JOLY**

RÉNOVATION  
MAÇONNERIE  
TERRASSEMENT  
COUVERTURE  
ZINGUERIE

10 le Vieux Marnay Tel. 05 49 43 45 69  
86160 MARNAY

**BOULANGERIE-PÂTISSERIE**  
Jacques VEAU  
Téléphone : 05 49 59 40 43



**Le Relais des 4 Ponts**

BAR - RESTAURANT  
ÉPICERIE  
DÉPÔT DE PAIN  
17, rue des Ecoles  
86160 MARNAY  
05 49 51 93 17



**DERATISATION  
DESINSECTISATION**

Rats, souris, puces, cafards, punaises de lit, etc.

**BONNEAU DELPHINE**  
5 Rue André Moreau  
86160 MARNAY  
Port.: 07 78 63 14 71

**MULTISERVICE DU BÂTIMENT**  
Electricité - Sanitaire  
Dépannage - Divers  
Montage de meubles - Aménagement

**Francis JOLY**  
Les Robertières - 86160 MARNAY

☎ 06 22 44 61 57 • 05 49 59 22 10

**ng maitre d'oeuvre**  
Nicholas Groom

tel: 06 15 88 60 07  
nick@nicholas-groom.fr  
www.nicholas-groom.fr  
No. Siret 80971274800015  
Activités d'Architecture

Plans Architecturaux  
Dessins d'Aggrandissement  
Dessins de Restauration  
Conseils

Conseil en Aménagement  
et Décoration d'Intérieur

La Chaume  
86160 MARNAY

**MB  
DECO**

06 72 52 25 72  
contact@mb-deco.com

**CHAPLA'IN-FORMATIQUE**

**Clément CHAPLAIN**  
Assistance - Conseil - Dépannage - Installation.

chaplainformatique@gmail.com **06.01.34.23.98**

Artiste Peintre en Décors Bruno Gaillard

**HORIZON  
DÉCOR**

Consortium Coopérative  
La Filature Avenue de la plage, 86240 Ligugé

**ENTRE TERRE & MIEL**

CHARLOTTE LEGRAND  
06 46 68 15 32  
www.entretterreetmiel.fr  
entretterreetmiel@gmail.com  
LA CANTINE, FONTAIGRE - 86160 MARNAY

**Patricia Heschel**  
Conseillère beauté VDI

younique  
Cosmétiques et soins  
à base naturelle

web : youniquebypatseyes.com  
https://www.facebook.com/youniquebypatseyes/

La grange neuve, 86160 Marnay  
patricia.heschel@gmail.com  
06.82.31.30.93



**capifrance**  
Faire plus pour votre bien

**Véronique BON**  
Conseiller immobilier  
CAPIFRANCE sur votre  
commune  
06 07 01 89 87  
veronique.bon@capifrance.fr  
Estimations gratuites -  
Ventes

mon site **www.capifrance.fr**

SAS CAPI - Parc Activité Aéroport - L'Angepierre - 90 imp. Adam Smith CS 70266 - 34473 PEROLS cedex - Agenc. commercial - n°scc 504 487 762 (POTTERS)

**Les Cheminées  
Benoit**

CHIMÉENES  
BENOIT

Vente et Pose  
Cheminées sur mesure, poêle, bois, granulés  
Entretien, Ramonage...

**06.16.80.77.90**  
mail : cheminees-benoit@hotmail.fr  
86160 Marnay